

Pioneer annonce la conclusion d'une lettre d'intention avec NGMI Labs Inc.

Pioneer Media Holdings Inc. (« **Pioneer** » ou la « **société** ») a le plaisir d'annoncer avoir conclu une lettre d'intention (« **LDI** ») non contraignante avec NGMI Labs Inc. (« **NGMI** »), une société privée basée en Colombie-Britannique, dans le but d'acquérir 100 % des parts émises et en circulation de celle-ci (l'« **acquisition** »).

L'acquisition proposée ferait progresser les investissements de Pioneer dans le « web3 » et les entreprises actives dans les secteurs des NFT, des jeux NFT et des communautés tokenisées.

Détails de la transaction

Aux termes de l'acquisition, Pioneer acquerra 100 % des parts en circulation de NGMI pour une contrepartie totale de 4 000 000 d'actions ordinaires de Pioneer distribuées au prorata aux actionnaires de NGMI. Pioneer, NGMI et les actionnaires de NGMI n'ont aucun lien de dépendance.

La finalisation de l'acquisition est soumise aux conditions standard, y compris, mais sans s'y limiter, la formalisation de l'acquisition en vertu d'une convention d'achat d'actions, et la réception préalable de toutes les autorisations réglementaires requises, dont celle de la Bourse des valeurs canadiennes (la « **CSE** »). Pioneer disposera d'une période d'exclusivité de 45 jours pour faire preuve de diligence raisonnable envers NGMI. Parallèlement et comme condition à la finalisation de l'acquisition, Matthew Shaw, fondateur de NGMI, rejoindra le conseil d'administration de Pioneer.

À propos de NGMI :

Les jetons et la technologie décentralisée constituent de nouvelles bases très puissantes qui permettent aux communautés de capitaliser, de s'organiser et de se développer de manière totalement inédite. Les jetons DAO (organisation autonome décentralisée) ainsi que les plateformes et outils émergents qui prennent en charge leurs opérations représentent le secteur le plus passionnant de l'espace web3, NGMI possédant les clés d'accès et le talent nécessaires à l'exploitation de ce phénomène nouveau.

« Notre combinaison unique d'expérience opérationnelle pratique (grâce au lancement et au développement de DAO de premier plan) et d'expérience sur les marchés des capitaux cryptographiques nous place idéalement pour apporter, de manière générale, des capitaux et un vaste soutien à l'écosystème DAO en pleine formation », déclare Jess Sloss, cofondateur de NGMI.

NGMI a été fondée par Jess Sloss, Gregg Peacock et Matthew Shaw. Chacun d'entre eux continuera de mettre ses talents et son expertise au service de Pioneer et de NGMI après l'acquisition. M. Shaw sera nommé au conseil d'administration de Pioneer.

Matt Shaw est actif dans le domaine des investissements ciblant la blockchain et les cryptoactifs. Il a créé DeFi Yield Technologies (récemment acquise par Dispersion Holdings), Protos Asset Management (une société de gestion d'actifs en cryptomonnaie) et Blimp Technologies (active sous

la dénomination de Blimp Homes), une société de proptech intégrant un écosystème de récompenses en cryptomonnaie. M. Shaw est également administrateur d'Argo Blockchain plc, cotée à la fois à la Bourse de Londres et au NASDAQ.

M. Sloss possède une longue expérience dans les projets Web3, à la fois en tant qu'investisseur providentiel et animateur du populaire podcast « Seed Club » axé sur les écosystèmes Web3 et DAO, ainsi qu'en tant qu'intervenant dans des podcasts semblables. M. Sloss est également le cocréateur de Seed Club, un incubateur de communautés tokenisées comptant désormais trois cohortes.

M. Peacock a cofondé SquiggleDAO début 2021 dans le but de créer une gigantesque collection d'art NFT appartenant à la communauté Web3. À l'heure actuelle, SquiggleDAO compte 600 membres qui gèrent collectivement des NFT de premier ordre d'une valeur de 25 millions USD. M. Peacock travaille également avec des start-up technologiques depuis 2002 et dans la blockchain depuis 2015, en tant qu'investisseur, négociant et formateur. Il possède par ailleurs une vaste expérience dans les activités de conseil en matière de stratégie produit et de cryptoéconomie destinées aux start-up naissantes spécialisées dans la blockchain.

La finalisation de l'acquisition est soumise à de nombreuses conditions décrites ci-dessus. Rien ne permet de garantir que cette acquisition sera réellement mise en œuvre ou finalisée comme indiqué.

À propos de Pioneer Media Holdings Inc.

Pioneer est un émetteur d'investissement cherchant à acquérir un portefeuille diversifié d'entreprises de démarrage à intermédiaire dans le Web3, y compris les NFT, les jeux NFT et les communautés tokenisées, et qui procède aussi à des investissements dans les sports électroniques et les jeux mobiles. L'équipe de direction de Pioneer tire parti de son réseau mondial pour offrir aux investisseurs l'accès à des investissements qui ne sont généralement pas disponibles pour les investisseurs de détail moyens.

Le portefeuille actuel de Pioneer comprend des investissements tels que : Leaf Mobile Inc. (TSX : LEAF), l'un des principaux groupes de jeux mobiles gratuits ; Guild eSports plc (LON : GILD), une entreprise internationale d'eSports basée à Londres et dont l'investisseur principal est David Beckham ; Dynasty eSports Pte Ltd, les créateurs de la première solution mondiale de gestion de l'écosystème du jeu en marque blanche, qui s'associe exclusivement sur une base B2B avec des opérateurs de télécommunications de première catégorie et de grands groupes médiatiques ; et NFT Investments plc, une société d'investissement basée à Londres et spécialisée dans les jetons non fongibles (« NFT »).

Pioneer continuera à se concentrer sur les investissements de type web3, y compris dans des entreprises des secteurs des NFT, des jeux NFT et des communautés tokenisées.

Pioneer fournit du capital, de l'expérience et du soutien à ces leaders des marchés émergents tout en créant de la valeur pour les actionnaires. Des informations supplémentaires sur Pioneer sont disponibles sur www.sedar.com.

Ni la Bourse des valeurs canadiennes ni aucun régulateur de marché (tel que défini dans les politiques de la

CSE) n'accepte de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés et des informations à caractère « prospectif » en rapport avec la Société, les fonds à lever, et l'utilisation des fonds levés, qui se basent sur les points de vue de la direction de la Société, ainsi que sur les hypothèses formulées par la direction et sur les informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie n'est faite quant à la capacité future de la Société à réaliser le placement, ou à le faire selon les conditions précitées. La Société rejette toute obligation de mise à jour des énoncés prospectifs ou des informations prospectives, sauf dans les cas requis par la loi.

Les informations contenues dans les présentes sont considérées par la Société comme constituant des informations privilégiées d'après le règlement (UE) n° 596/2014 sur les abus de marché. À la publication du présent communiqué sur un service d'information sur la réglementation, ces informations privilégiées sont alors considérées comme appartenant à la sphère publique.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.



Consultez la version source sur [businesswire.com](https://www.businesswire.com/news/home/20211125006174/fr/) :
<https://www.businesswire.com/news/home/20211125006174/fr/>